

Journalisme politique - institutions et vie démocratique

**ECTS** : 3

**Description du contenu de l'enseignement :**

Cette UE mêle savoirs fondamentaux et pratique journalistique. L'enseignement fondamental s'intéresse au fonctionnement des institutions de la Ve République. Il revient d'abord sur leur genèse et sur les conditions de la présidentialisation du régime. Il retrace ensuite le processus d'autonomisation et de professionnalisation du champ politique en France avant de développer des problématiques contemporaines qui modifient les caractéristiques du « métier politique » : nouvelles règles du jeu en matière de financement des campagnes électorales, de cumul des mandats et de parité, apparition de nouveaux « auxiliaires », personnalisation de la vie politique, etc. Il aborde enfin les enjeux liés aux campagnes et mobilisations électorales. Les cours de pratique journalistique sont dispensés par un journaliste politique. Ils s'articulent autour de quatre séances de trois heures, durant lesquelles les étudiants acquièrent les réflexes journalistiques pour produire des sujets de presse politique. Une session finale de trois jours vient clore les enseignements. Les étudiants produisent alors des contenus journalistiques sous la supervision d'un enseignant universitaire et d'un journaliste politique.

**Compétence à acquérir :**

Maîtriser les principaux acquis en science politique pour comprendre le fonctionnement de la vie politique contemporaine, des institutions et des carrières.

**Mode de contrôle des connaissances :**

- Examen terminal pour les cours fondamentaux (1/3 de la note finale)
- Article à rendre pour les cours appliqués (1/3 de la note finale)
- Contenu journalistique à produire, par groupe, pour la session finale (1/3 de la note finale)

**Document susceptible de mise à jour - 02/04/2026**

**Université Paris Dauphine - PSL** - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16